



Traité Erouvin

Michna 2 - Chapitre 8

כַּמָּה הוּא שְׁעוּרוֹ? מְזוֹן שְׁתֵּי סְעוּדוֹת לְכֹל אָחָד וְאָחָד. מְזוֹנוֹ לַחֲלָא
אֶבֶל לֹא לַשַּׁבָּת. דְּבָרֵי רַבִּי מֵאִיר. רַבִּי יְהוּדָה אוֹמֵר: לַשַּׁבָּת
אֶבֶל לֹא בַחֲלָא. וְאֵלּוּ וְאֵלּוּ מִתְּכֹנִיִּים לְהַקְלֵל. רַבִּי יוֹחָנָן בֶּן בְּרוּקָה
אוֹמֵר: מִכְכָּר בְּפִגְדִּיּוֹן מֵאַרְבַּע סָאִין בְּסֻלַּע. רַבִּי שְׁמַעוֹן אוֹמֵר:
שְׁתֵּי יָדוֹת לְכַכָּר מִשְׁלֹשׁ לְקַב. חֲצִיָּה לְבֵית הַמִּנְגַּע. וְחֲצִי חֲצִיָּה
לְפִסְלָא אֶת הַגְּזִיָּה.

Quel volume [minimum de nourriture] doit contenir un 'Erouv Té'houmin ?

La nourriture équivalente à deux repas par personne. [L'évaluation se fait avec] des repas de semaine et non de Chabbat ;

telles sont les paroles de Rabbi Méïr. Rabbi Yehoudah dit : [avec des repas] de Chabbat et non de la semaine. En fait l'intention de l'un comme de l'autre est d'être permissif.

Rabbi Yo'hanan ben Beroka dit que [les deux repas par personne] doivent être composés d'une miche de pain coûtant un Pounedyone, et ce, lorsque 4 Séïne de farine coûtent un Séla'.

Rabbi Chim'on dit que [ces deux repas] doivent être composés de deux tiers d'une miche de pain, elle-même faite sur une base où trois miches sont produites par un Kav de farine.

[Le temps nécessaire à la consommation de] la moitié [d'une telle miche est celui qui rend impurs les vêtements de celui qui entre] dans une maison frappée de lèpre. La moitié de cette moitié est la mesure [nécessaire] pour que devienne impur le corps [d'une personne].



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions